



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2022/1041-1043/181 du 1^{er} juin 2022, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé

la société **LUXLEV LOCATION SA** à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, une nacelle de la marque **HAULOTTE**, type **Compact 12E**, numéro de construction **2108948**, une nacelle de la marque **IVECO MULTITEL PAGLIERO**, type **MTE 270**, numéro de construction **30672** et une nacelle de la marque **HAULOTTE**, type **Compact 10 E**, numéro de construction **2109141**.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 16 juin au 26 juillet 2022 inclus).

Pétange, le 9 juin 2022
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,